

COMPTE-RENDU DU 4 AVRIL 2023

Présents : Marie-Line GIRONDE, Jean PUY, Didier LAMBERT, Marie-Christine PRUNIER, Marie Laure GIRONDE, Michael PANO, RAES Jean-Louis, DANTAN Savinien, RENOULD Alain

Excusés :

Le maire ouvre la séance à 20 heures 30
Marie Laure GIRONDE est secrétaire de séance.
Le quorum étant obtenu, le conseil municipal peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1° Budget primitif 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-1 et suivants relatifs à l'adoption du budget communal.

- Subventions aux associations :
 - Tête dans le Fion : 100 €
 - Refuge des animaux : 100 €
 - Planète copains : 100 €
 - Tribu des loustics : 100 €
 - Marne Alzheimer : 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2023 qui se présente ainsi :

- en section de fonctionnement 135 256.25 € en recettes comme en dépenses
- en section d'investissement 49 000,45 € en dépenses comme en recettes

2° Vote des taux communaux pour l'année 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants et 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et aux vote des taux d'imposition,

Considérant la nécessité de voter chaque année les taux des contributions directes locales

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DÉCIDE :

de fixer ainsi les taux d'imposition applicables pour l'année 2023

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 19,64 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 7,64 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 7,44 %

de charger le maire de la transmission de ces informations aux services préfectoraux dans les délais légaux.

3° Propositions de nouveaux délégués aux différents syndicats suite à la démission de deux conseillers :

- Conseillère communautaire : Madame Marie-Christine PRUNIER,
- Délégué SMVOS : Monsieur Savinien DANTAN,
- Délégués Syndicat de la Vière : Titulaire n°2 Monsieur Jean PUY et suppléant Monsieur Didier LAMBERT
- Suppléant SIEM : Madame Marie-Christine PRUNIER
- Responsable assainissement : Monsieur Jean PUY

Questions diverses :

- Repas communal :

La date est fixée au 25 novembre 2023. Le menu sera composé d'un couscous avec 4 viandes (poulet, bœuf, mouton et merguez), salade, fromage et dessert avec vaisselles pour 16,50 €.

Le DJ est également réservé.

- Course de caisses à savon :

Les organisateurs prévoient une réunion d'information le lundi 24 avril à 19 h à la salle des fêtes de Vavray le Grand.

- Plantation des fleurs :

Comme les années précédentes dès que le temps le permettra.

- Archives départementales :

Nous avons eu la visite de trois personnes des archives départementales.

Nous devons redescendre les archives qui se trouvent au grenier.

Une personne viendra récupérer l'état civil antérieur à 1900, les plans napoléoniens, les anciens cahiers de délibérations.

Nous devons répertorier les documents à éliminer.

- Bois communal :

Suite à la découverte d'un bois communal d'une superficie de 44 ares, un marchand de bois l'a expertisé et en propose 4500 €.

Nous sommes en attente d'autres expertises

Chemin de Changy :

Un conseiller demande que des travaux soient réalisés sur le chemin de Changy (nombreux nids de poules et eaux stagnantes).

Nous sommes en attente de devis.

Fin de la séance à 22 heures